



GRAND RENDEZ-VOUS DE LA MUSIQUE 2019
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

Le budget étant limité, les dépenses doivent avoir été autorisées par le CQM avant l'évènement. Reçus originaux obligatoires. Les taxes ne sont pas remboursées.

Nom du participant : _____

Nom de l'entreprise : _____

Libeller le chèque au nom de : Participant

Entreprise

Poster le chèque à l'adresse : _____

AUCUNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT NE SERA TRAITÉE APRÈS LE 15 JUIN 2019

Transport automobile – remboursement d'essence <i>(Jusqu'à concurrence du montant déjà approuvé, taxes incluses). Fournir les reçus d'essence.</i> Aller/retour de (ville) : _____ à : _____	\$ (taxes incluses)
Autre transport (autobus, train, avion, taxi, métro, stationnement) <i>(Jusqu'à concurrence du montant déjà approuvé, taxes incluses) Fournir les reçus.</i> Aller/retour de (ville) : _____ à : _____	\$ (taxes incluses)
Hébergement hôtel (maximum 96,26\$ par nuit, taxes incluses) Fournir le reçu d'hôtel. Dates :	\$ (taxes incluses)
Hébergement chez amis ou parenté (maximum remboursé 20\$ / nuit) Aucun reçu nécessaire. Dates :	\$ (pas de taxes)
TOTAL DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT	\$

(Imprimez et envoyez au CQM avec pièces justificatives demandées par la poste ou par courriel)

Signature du demandeur

Date